



---

## OFFRE D'EMPLOI

### DIRECTEUR DU SERVICE DE LA CULTURE, DES LOISIRS ET DU TOURISME

---

#### *Description de la municipalité et du service*

La *Municipalité de Labelle*, située au cœur des Laurentides et membre de la Fédération des Villages-relais du Québec, est une municipalité active et avant-gardiste. La mission du *Service de la culture, des loisirs et du tourisme* est de s'assurer que la population profite d'un large éventail d'activités et d'événements spéciaux visant le bien-être, le plaisir, la culture, les saines habitudes de vie et le sentiment d'appartenance à sa communauté. La municipalité compte donc sur une équipe dynamique, dévouée et innovatrice.

#### *Description sommaire du poste*

Sous l'autorité du *Directeur général*, le *Directeur du Service de la culture, des loisirs et du tourisme* gère, planifie, supervise et organise les différentes activités culturelles, sportives et sociales de la municipalité, ainsi que des secteurs de son service (camp de jour, bureau d'accueil touristique, dôme, patinoire et piscine). Il assure un lien de confiance et un soutien auprès des organismes, des professionnels et des festivals. Il agit en qualité de conseiller stratégique, technique et administratif auprès du conseil en ce qui concerne les dossiers relatifs à son service.

#### *Tâches et responsabilités*

- ♥ Préparer les prévisions budgétaires annuelles de son service, ainsi que des immobilisations, et en assurer le suivi;
- ♥ Veiller à la réalisation du plan d'action annuel et du plan d'action touristique;
- ♥ Établir les politiques et procédures du service;
- ♥ Travailler conjointement avec les divers organismes et comités;
- ♥ Préparer les demandes pour les programmes de subventions;
- ♥ Assurer une présence aux différentes activités et rencontres régionales;
- ♥ Planifier et instaurer un programme d'activités culturelles, sportives et sociales variées selon la saison, et en vérifier l'appréciation et la pertinence;
- ♥ Organiser des événements spéciaux au nom de la municipalité;
- ♥ Superviser la gestion du camp de jour, du dôme, de la patinoire, de la piscine et du bureau d'accueil touristique;
- ♥ Effectuer la gestion du personnel de son service;
- ♥ Maintenir un échange dynamique et constant avec les acteurs en développement touristique et culturel;
- ♥ S'assurer que la municipalité est bien représentée auprès d'organismes et institutions reliés au loisir, au tourisme et à la culture;

- ♥ Établir et gérer une politique de réservations pour les infrastructures de loisirs;
- ♥ Évaluer et recommander les besoins en équipements et infrastructures de loisirs;
- ♥ Toute autre tâche connexe pouvant être demandée par le *Directeur général*.

## Exigences

- ♥ Baccalauréat en loisirs, culture et tourisme ou autre domaine connexe ou expérience équivalente
- ♥ Minimum de cinq ans d'expérience à titre de gestionnaire
- ♥ Expérience en milieu municipal ou en tourisme (un atout)
- ♥ Permis de conduire classe 5 valide
- ♥ Maîtrise du français à l'oral et à l'écrit
- ♥ Excellente connaissance de l'anglais
- ♥ Bonne capacité rédactionnelle
- ♥ Maîtrise de la suite Office

## Compétences personnelles

- ♥ Capacité à établir d'excellentes relations interpersonnelles
- ♥ Leadership mobilisateur et capacité à travailler en équipe
- ♥ Bonne communication
- ♥ Capacité à gérer plusieurs dossiers simultanés, sens de l'organisation et de la planification
- ♥ Souci du service à la clientèle, dynamisme et entregent
- ♥ Axé sur les résultats, initiative et autonomie

## Conditions de travail

- ♥ Poste cadre
- ♥ 40h/semaine
- ♥ Horaire variable (occasionnellement de soir et de fin de semaine)

## Candidatures

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae, avant le 11 octobre 2019 à 16 h 30, avec la mention « Directeur du Service de la culture, des loisirs et du tourisme », à :

Claire Coulombe  
Municipalité de Labelle  
1, rue du Pont  
Labelle (Québec), J0T 1H0  
Courriel : [ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca)  
Télécopieur : (819) 681-3371 poste 5004

Le générique masculin est utilisé pour alléger le texte. Nous pratiquons l'équité en matière d'emploi. Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.